



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Hérault

le Maire de CREISSAN,

Le Conseil Municipal est convoqué le lundi 04 décembre 2017 à 18h45 en Mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 novembre 2017
- 2) **Relations extérieures :**
 - a) Adhésion de la CABEM à la compétence eau potable du SIVOM d'Ensérune
 - b) Mandat au centre de Gestion pour la consultation santé (mutuelle)
 - c) Mandat au centre de Gestion pour la consultation prévoyance (garantie salaire)
- 3) **Véhicule :**

Validation de la proposition concernant le véhicule du service technique
Validation de la proposition concernant le véhicule de la police municipale
- 4) **Personnel communal :**
 - a) Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)
 - b) Attribution de bons d'achat au personnel communal non titulaire de droit privé
- 5) **Associations :**
 - a) Ventilation de subvention au collège de Quarante
 - b) Ventilation de subvention à l'association des parents d'élèves du collège de Quarante
- 6) **Budget Eau et Assainissement :**

Admission en non-valeur 2017
- 7) **Budget principal :**

Décision modificative N°2017-03
- 8) **Bâtiments communaux :**

Demande de subvention programme Accessibilité Région
- 9) **Voirie Communale :**

Mise jour de la longueur de la voirie communale
- 10) **Sujets divers**

Fait à CREISSAN, le 30 novembre 2017

Le Maire,



Bruno BARTHES